

Chers administrés,

Comme je vous l'avais annoncé lors de la cérémonie des vœux, le Conseil Municipal fait intervenir une entreprise spécialisée dans la **réparation des routes**.

Les travaux seront sous forme de « **chantier mobile** », ils s'étaleront **du 10 juin au 10 juillet 2025**. Ce planning prévisionnel sera évidemment tributaire des conditions météorologiques.

Pour la réalisation de ce chantier mobile, les rues concernées devront être barrées les unes après les autres, nous ne connaissons actuellement pas l'ordre d'intervention.

Aussi, les riverains des rues impactées seront prévenus au plus tôt de la date exacte d'intervention (toujours sous condition du prestataire et des conditions météo) dans la mesure où **aucun accès ne sera possible dans la rue traitée et aucun véhicule ne devra y être stationné**.

Nous vous demandons de bien vouloir surveiller votre boîte aux lettres très régulièrement, une **information** vous y sera déposée **lorsque votre rue sera concernée**.

En parallèle, l'arrêté complet sera disponible sur panneau pocket, dans les panneaux d'affichage communaux ainsi que sur les panneaux de déviation.

Je vous remercie de votre compréhension.

Le Maire, Gérard CHAUVEAU

♦ **Agenda:**

- ♦ 21 & 22/06: Fête de la Saint-Pierre
- ♦ 28/06: Fête des écoles
- ♦ 13/07: Retraite aux flambeaux, repas et feu d'artifice
- ♦ 09/08: Marché nocturne
- ♦ 21/08: Commémoration